

# E 18

## Préparation à l'OHSAS 18 001

### Objectif

#### 1 Domaine et étapes

- 1.1 Historique
- 1.2 Application
- 1.3 Etapes

#### 2 Référentiels et définitions

- 2.1 Référentiels
- 2.2 Définitions

#### 3 Approche processus

- 3.1 Processus
  - 3.1.1 Les processus de management
  - 3.1.2 Les processus de réalisation
  - 3.1.3 Les processus de support
- 3.2 Cartographie des processus
- 3.3 Approche processus

#### 4 Exigences

- 4.1 Exigences générales
- 4.2 Politique santé et sécurité
- 4.3 Planification
  - 4.3.1 Identification des dangers
  - 4.3.2 Exigences légales
  - 4.3.3 Objectifs et programmes
- 4.4 Mise en place
  - 4.4.1 Ressources
  - 4.4.2 Compétence
  - 4.4.3 Communication
  - 4.4.4 Documentation
  - 4.4.5 Maîtrise des documents
  - 4.4.6 Maîtrise opérationnelle
  - 4.4.7 Situations d'urgence
- 4.5 Inspection
  - 4.5.1 Mesure et surveillance
  - 4.5.2 Evaluation de la conformité
  - 4.5.3 Enquête d'incident
  - 4.5.4 Maîtrise des enregistrements
  - 4.5.5 Audit interne
- 4.6 Revue de direction

### Annexes

**Objectif du module** : Préparation à la mise en œuvre, la certification, le maintien et l'amélioration de votre système de management de la santé et de la sécurité au travail (OHSAS 18 001) pour pouvoir :

- garantir la prévention de la santé et de la sécurité au travail
  - maîtriser les risques santé et sécurité au travail
- démontrer la conformité aux exigences légales et réglementaires

## 1 Domaine et étapes

### 1.1 Historique

Les premières lois relatives à la sécurité au travail apparaissent en France dès la fin du XIX siècle.

D'après l'Organisation internationale du travail (agence tripartite de l'ONU pour promouvoir le travail décent à travers le monde) il y a environ 270 millions accidents du travail chaque année et quelque 160 millions cas de maladies professionnelles dans le monde. Le concept de travail décent sous entend travail sûr lequel conduit au bien-être économique des personnes.

Un moyen qui a fait ses preuves pour protéger les travailleurs est de mettre en place un système de management de la santé et de la sécurité au travail.

L'intégration de l'évaluation des risques professionnels (liés à la santé et la sécurité des travailleurs) dans le management de chaque entreprise est depuis 2001 une obligation du [code du travail \(R4121-1\)](#). Pour plus d'informations voir l'annexe A 05.

La structure de la norme OHSAS 18 001 est très proche des normes internationales ISO 9001 et ISO 14 001. Les points communs sont nombreux et c'est une des raisons pour l'utilisation de l'OHSAS 18 001 dans les systèmes de management intégrés QSE (Qualité, Sécurité et Environnement).

### 1.2 Application

La norme OHSAS 18 001 est générique car elle s'applique à tout organisme, sans aucune contrainte relative à la taille, l'activité ou le type.

Pour cela il suffit que le système de management de la santé et de la sécurité au travail (SMSST) soit :

- défini
- mis en place
- tenu à jour
- amélioré et
- conforme :
  - à la politique santé et sécurité au travail de l'organisme
  - aux exigences de la norme OHSAS 18 001

### 1.3 Etapes

#### **Une démarche bien préparée est à moitié réussie**

La démarche pour mettre en œuvre un système de management de la santé et de la sécurité au travail (SST) passe par plusieurs étapes. Un exemple de préparation est montré en figure 1.

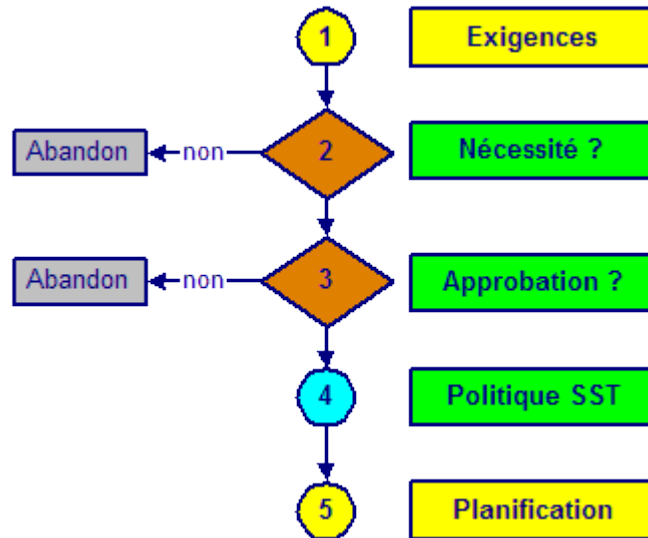


Figure 1. Préparation d'un SMSST

L'**étape 1** comporte la détermination des besoins et attentes (**exigences**) des parties intéressées (internes et externes). L'implication de la direction à son plus haut niveau est réellement indispensable. Les conseils d'un consultant sont souvent sollicités. A ce moment un état des lieux du système santé et sécurité (ou de ce qui existe) est bienvenu. Un organisme externe de certification est choisi.

Une des questions clés qui vient très vite (**étape 2**) est la **nécessité** de cette décision. Si cela n'est vraiment pas nécessaire ou si l'estimation des coûts de la démarche de certification dépasse les ressources disponibles, on fera mieux d'abandonner tout de suite. Les bénéfices de la mise en œuvre d'un système de management de la santé et de la sécurité au travail sont souvent :

- image de l'organisme améliorée
- sécurité du personnel renforcée
- réduction ou élimination des incidents
- diminution des coûts de production
- coûts d'assurance réduits
- meilleure préparation aux situations d'urgence
- la prévention des dangers devient la routine
- confiance des parties intéressées accrue
- personnel sensibilisé, consulté, motivé et fier
- niveau de maîtrise des risques élevé
- bonnes pratiques valorisées
- engagement profitable pour tous
- obligations santé et sécurité légales à jour

La **troisième étape** doit déterminer si cette démarche reçoit l'**approbation** du personnel. Le personnel est sensibilisé et comprend que sans sa participation le projet ne pourra aboutir.

**Ayez confiance, le succès viendra avec l'implication et l'effort de tout le personnel !**

L'**étape suivante (4)** commence par une analyse préliminaire des exigences légales et réglementaires et continue avec l'établissement d'une ébauche de la **politique SST**, des objectifs et des programmes. Si vous ne possédez pas encore un exemplaire de la norme BS OHSAS 18 001 : 2007, c'est le moment de l'obtenir (cf. paragraphe 2.1).